



États financiers

Conseil scolaire acadien provincial

31 mars 2011

## Contenu

	<b>Page</b>
Rapport des vérificateurs indépendants	1-2
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État du surplus accumulé	4
État des flux de l'endettement net	5
État des flux de trésorerie	6
Annexe A - Détails supplémentaires des revenus	7
Annexe B - Détails supplémentaires des dépenses	8
Annexe C - Détails supplémentaires des immobilisations	9
Notes relatives aux états financiers	10-13

# Rapport des vérificateurs indépendants

Grant Thornton LLP  
328 rue Main, CP 297  
Yarmouth, N-É  
B5A 4B2  
T (902) 742-7842  
F (902) 742-0224  
[www.GrantThornton.ca](http://www.GrantThornton.ca)

Au président et aux membres du  
Conseil scolaire acadien provincial

Nous avons effectué la vérification des états financiers ci-joints du Conseil scolaire acadien provincial, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des résultats et surplus accumulés, des flux de l'endettement net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## **Responsabilité du vérificateur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

**Fondement pour une opinion avec réserve**

En commun avec les autres conseils scolaire dans la Nouvelle-Écosse, le Conseil scolaire acadien provincial est responsable pour les revenus des fonds générés par les écoles, dont l'exhaustivité n'est pas susceptible à une vérification satisfaisante. À cause d'un manque de contrôles internes et de données comparatif vérifiées, nous avons été incapables de vérifier l'exactitude des dépenses reliées aux fonds générés par les écoles. Donc, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements étaient nécessaires aux revenus générés par les écoles, les dépenses, le surplus annuel, les actifs et les actifs nets.

**Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'exhaustivité des revenus des fonds générés par les écoles mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Conseil scolaire acadien provincial au 31 mars 2011, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus pour le secteur publique.



Yarmouth, Nouvelle-Écosse  
le 25 juin 2011

Comptables agréés

# Conseil scolaire acadien provincial

## État de la situation financière

Au 31 mars

2011

2010

### Actifs financiers

Encaisse		
Encaisse	895 864 \$	71 840 \$
Encaisse affectée – fonds générés par les écoles	1 034 208	871 924
Sommes à recevoir		
Province de la Nouvelle-Écosse	6 996 927	7 157 309
Gouvernement du Canada	1 715 141	2 142 044
Municipalité	-	51 200
Autres	116 003	370 121
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>10 758 143 \$</b>	<b>10 664 438 \$</b>

### Passifs financiers

Sommes à payer – fournisseurs	3 186 946 \$	2 725 300 \$
Sommes à payer		
Province de la Nouvelle-Écosse	34 054	120 462
Gouvernement du Canada	116 315	554 893
Municipalités	8 628	9 325
Autres	217 416	342 539
Charges à payer	1 477 690	1 313 244
Avantages postérieurs à l'emploi	394 131	368 279
Revenus reportés	1 493 485	1 566 027
Province de la Nouvelle-Écosse - régime de retraite	2 147 506	2 061 692
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>9 076 171</b>	<b>9 061 761</b>
<b>Endettement net</b>	<b>1 681 972</b>	<b>1 602 677</b>

### Actifs non financiers

Immobilisations (Annexe C)	483 523	515 571
Frais payés d'avance	38 161	36 581
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>521 684</b>	<b>552 152</b>
Surplus accumulé – affecté – fonds générés par les écoles	1 041 636	892 367
Surplus accumulé – affecté – GREF	-	75 000
Surplus accumulé – affecté – amortissement capital	483 523	515 571
Surplus accumulé non affecté	678 497	671 891
<b>Surplus accumulé</b>	<b>2 203 656 \$</b>	<b>2 154 829 \$</b>

Ratifié au nom du Conseil scolaire

\_\_\_\_\_ président

\_\_\_\_\_ membre du Conseil

Voir les notes explicatives qui accompagnent ces états financiers.

# Conseil scolaire acadien provincial

## État des résultats

Exercice clos le 31 mars

2011

2010

	<u>Budget</u>	<u>Actuel</u>	<u>Actuel</u>
<b>Revenus</b>			
Province de la Nouvelle-Écosse (Annexe A)	44 627 200 \$	47 766 766 \$	47 215 588 \$
Gouvernement du Canada (Annexe A)	2 357 000	2 682 070	2 058 118
Allocations des conseils municipaux	609 704	470 382	595 484
Autres revenus (Annexe A)	370 000	253 993	518 982
Élaboration de programmes (Annexe A)	926 181	782 298	746 539
Fonds générés par les écoles	2 500 000	1 979 281	2 102 163
CPRP	<u>1 026 775</u>	<u>866 894</u>	<u>609 296</u>
<b>Total des revenus</b>	<u>52 416 860</u>	<u>54 801 684</u>	<u>53 846 170</u>
<b>Dépenses</b>			
Gouvernance du conseil scolaire (Annexe B)	457 000	433 979	455 746
Administration du conseil scolaire (Annexe B)	2 470 000	2 389 961	2 365 775
Administration scolaire et soutien (Annexe B)	4 230 000	4 084 402	3 968 751
Instruction et services scolaires (Annexe B)	23 167 000	23 914 968	22 646 827
Services aux élèves (Annexe B)	4 780 000	4 520 513	4 669 638
Service d'entretien (Annexe B)	5 625 000	8 289 145	8 808 345
Transport scolaire (Annexe B)	5 777 000	6 015 747	5 449 673
Autres programmes	1 148 200	1 154 556	776 727
Allocations des conseils municipaux	609 704	470 382	595 484
Élaboration de programmes	926 181	782 298	746 539
Fonds générés par les écoles	2 500 000	1 830 012	2 068 605
CPRP	<u>1 026 775</u>	<u>866 894</u>	<u>609 296</u>
	<u>52 716 860</u>	<u>54 752 857</u>	<u>53 161 406</u>
<b>Surplus (déficit) annuel</b>	<u>(300 000) \$</u>	<u>48 827 \$</u>	<u>684 764 \$</u>

## État du surplus accumulé

Exercice clos le 31 mars

2011

2010

Surplus accumulé, au début de l'exercice	2 154 829 \$	1 470 065 \$
Surplus annuel	<u>48 827</u>	<u>684 764</u>
Surplus accumulé, à la fin de l'exercice	<u>2 203 656 \$</u>	<u>2 154 829 \$</u>

Voir les notes explicatives qui accompagnent ces états financiers.

---

## Conseil scolaire acadien provincial

### État des flux de l'endettement net

Exercice clos le 31 mars

	2011	2010
	<u>Actuel</u>	<u>Actuel</u>
<b>Endettement net, au début de l'exercice</b>	<b>1 602 677 \$</b>	879 698 \$
<b>Changements durant l'exercice</b>		
Surplus annuel	48 827	684 764
Amortissement des immobilisations	32 048	40 333
Diminution des frais payés d'avance	<u>(1 580)</u>	<u>(2 118)</u>
<b>Augmentation de l'endettement net</b>	<u>79 295</u>	<u>722 979</u>
<b>Endettement net, à la fin de l'exercice</b>	<u>1 681 972 \$</u>	<u>1 602 677 \$</u>

---

Voir les notes explicatives qui accompagnent ces états financiers.

---

## Conseil scolaire acadien provincial

### États des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

2011

2010

---

<b>Transactions opérationnelles</b>		
Surplus annuel	48 827 \$	684 764 \$
Amortissement	32 048	40 333
Sommes à recevoir	892 603	(995 470)
Dépenses payées d'avance	(1 580)	(2 118)
Sommes à payer	86 952	(687 901)
Revenus reportés	<u>(72 542)</u>	<u>261 981</u>
<b>Fourni (utilisé) par les transactions opérationnelles</b>	<u>986 308</u>	<u>(698 411)</u>
<b>Appliqué aux transactions capitales</b>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Augmentation (baisse) de trésorerie</b>	<b>986 308</b>	<b>(698 411)</b>
<b>Encaisse, au début de l'exercice</b>	<u>943 764</u>	<u>1 642 175</u>
<b>Encaisse, à la fin de l'exercice</b>	<u><b>1 930 072</b></u> \$	<u><b>943 764</b></u> \$

---

Voir les notes explicatives qui accompagnent ces états financiers.

# Conseil scolaire acadien provincial

## Annexe A - Détails supplémentaires des revenus

Exercice clos le 31 mars

2011

2010

	<u>Budget</u>	<u>Actuel</u>	<u>Actuel</u>
<b>Province de la Nouvelle-Écosse</b>			
Fonctionnement	37 330 200 \$	37 330 202 \$	36 380 495 \$
Affectés	5 811 000	5 773 581	5 432 309
Autres	<u>1 486 000</u>	<u>4 662 983</u>	<u>5 402 784</u>
	<u>44 627 200 \$</u>	<u>47 766 766 \$</u>	<u>47 215 588 \$</u>
<b>Gouvernement du Canada</b>			
Fonds minoritaires	150 000 \$	146 025 \$	142 649 \$
Projets, stratégies, autres	<u>2 207 000</u>	<u>2 536 045</u>	<u>1 915 469</u>
	<u>2 357 000 \$</u>	<u>2 682 070 \$</u>	<u>2 058 118 \$</u>
<b>Autres revenus</b>			
Générés par le Conseil	250 000 \$	152 192 \$	254 196 \$
Location	20 000	27 600	18 500
Intérêts	10 000	19 714	9 020
Remboursement – non gouvernemental	10 000	1 033	-
Vente de véhicules/matériel	10 000	-	-
Dons	50 000	44 675	218 530
Autres	<u>20 000</u>	<u>8 779</u>	<u>18 736</u>
	<u>370 000 \$</u>	<u>253 993 \$</u>	<u>518 982 \$</u>
<b>Élaboration de programmes</b>			
Entente	848 720 \$	782 298 \$	746 539 \$
Projets	<u>77 461</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>926 181 \$</u>	<u>782 298 \$</u>	<u>746 539 \$</u>

# Conseil scolaire acadien provincial

## Annexe B - Détails supplémentaires des dépenses

Exercice clos le 31 mars

2011

2010

	<u>Budget</u>	<u>Actuel</u>	<u>Actuel</u>
<b>Gouvernance du Conseil scolaire</b>			
Membres du Conseil	342 000 \$	326 277 \$	341 795 \$
Secrétariat du Conseil	70 000	65 203	65 729
NSSBA et autres	45 000	42 499	48 222
	<u>457 000 \$</u>	<u>433 979 \$</u>	<u>455 746 \$</u>
<b>Administration du Conseil scolaire</b>			
Administration	1 200 000 \$	1 213 183 \$	1 165 085 \$
Service des finances	510 000	544 804	494 988
Service de ressources humaines	420 000	327 135	376 135
Communications	230 000	194 243	224 704
Informatique	110 000	110 596	104 863
	<u>2 470 000 \$</u>	<u>2 389 961 \$</u>	<u>2 365 775 \$</u>
<b>Administration scolaire et soutien</b>			
Administration	3 200 000 \$	3 329 916 \$	3 131 829 \$
Programmation et curriculum	830 000	631 992	710 053
Informatique	200 000	122 494	126 869
	<u>4 230 000 \$</u>	<u>4 084 402 \$</u>	<u>3 968 751 \$</u>
<b>Instruction et services scolaires</b>			
Instruction	21 930 000 \$	22 826 198 \$	21 500 244 \$
Service d'orientation	430 000	433 588	417 620
Bibliothèques	275 000	312 688	266 709
Technologie	525 000	335 528	448 323
Amortissement	7 000	6 966	13 931
	<u>23 167 000 \$</u>	<u>23 914 968 \$</u>	<u>22 646 827 \$</u>
<b>Services aux élèves</b>			
Administration	100 000 \$	103 700 \$	80 716 \$
Instruction	2 380 000	2 454 065	2 327 266
Programmation et curriculum	2 300 000	1 962 748	2 261 656
	<u>4 780 000 \$</u>	<u>4 520 513 \$</u>	<u>4 669 638 \$</u>
<b>Service d'entretien</b>			
Conciergerie	1 700 000 \$	1 881 050 \$	1 697 425 \$
Entretien	3 750 000	6 196 943	6 937 502
Terrains	150 000	186 070	147 016
Amortissement	25 000	25 082	26 402
	<u>5 625 000 \$</u>	<u>8 289 145 \$</u>	<u>8 808 345 \$</u>
<b>Transport scolaire</b>			
Administration (conseil)	80 000 \$	71 921 \$	75 758 \$
Transport (conseil)	1 290 000	1 203 270	1 190 614
Entretien (conseil)	395 000	537 175	385 393
Transport (sous - traitance)	4 010 000	4 198 591	3 796 739
Entretien des arrêts d'autobus (conseil)	2 000	4 790	1 169
	<u>5 777 000 \$</u>	<u>6 015 747 \$</u>	<u>5 449 673 \$</u>

---

**Conseil scolaire acadien provincial**  
**Annexe C – Détails supplémentaires des immobilisations**

Exercice clos le 31 mars

2011

2010

---

	<u>Total</u>		<u>Total</u>	
<b>Coûts des immobilisations</b>				
Solde, au début de l'exercice	<u>742 176</u>	\$	<u>742 176</u>	\$
Solde, à la fin de l'exercice	<u>742 176</u>	\$	<u>742 176</u>	\$
<b>Amortissement cumulé</b>				
Solde, au début de l'exercice	<u>226 605</u>	\$	186 272	\$
Amortissement	<u>32 048</u>		<u>40 333</u>	
Solde, à la fin de l'exercice	<u>258 653</u>		<u>226 605</u>	
<b>Valeur comptable nette</b>	<u>483 523</u>	\$	<u>515 571</u>	\$
<b>Valeur comptable nette</b>				
Solde, au début de l'exercice	<u>515 571</u>	\$	555 904	\$
Solde, à la fin de l'exercice	<u>483 523</u>		<u>515 571</u>	
<b>Diminution dans la valeur comptable nette</b>	<u>(32 048)</u>	\$	<u>(40 333)</u>	\$

---

---

# Conseil scolaire acadien provincial

## Notes relatives aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2011

---

### 1. Conventions comptables

Ces états financiers sont préparés selon les principes de comptabilité généralement acceptés au Canada pour le secteur public qui, pour fins des états financiers du Conseil scolaire, sont représentés par les recommandations du Conseil de comptabilité du secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), augmentés où il est approprié par d'autres normes ou déclarations de comptabilité.

Ces états financiers ont été préparés en utilisant les conventions comptables significatives qui suivent:

#### Conventions comptables significatives

##### Revenus

Les revenus sont inscrits en utilisant la méthode de la comptabilité d'exercice. Les principales parties du revenu sont le financement de la province de la Nouvelle-Écosse et du Gouvernement du Canada.

##### Dépenses

Les dépenses sont inscrites en utilisant la méthode de la comptabilité d'exercice et comprennent les coûts des inventaires d'approvisionnements achetés durant l'année. Des provisions sont prévues pour des pertes probables sur certains comptes à recevoir et responsabilités conditionnelles lorsqu'il est possible qu'une responsabilité existe et que le montant peut être déterminé de façon raisonnable. Ces provisions sont mises à jour lorsque les estimés sont révisés et/ou au moins annuellement.

##### Actifs financiers

Encaisse et les quasi-espèces sont inscrites au coût qui rapproche la valeur approximative du marché.

Les comptes à recevoir sont inscrits au montant principal moins les provisions pour créances douteuses.

##### Passifs

Les enseignants participent à un plan de pension établi par la Province de la Nouvelle-Écosse en vertu de la Teacher's Pension Act. Les autres employés participent à un plan de pension établi et géré par la *Nova Scotia School Board Association*.

##### Endettement net

L'endettement net représente l'excédent des passifs du Conseil sur les actifs financiers.

##### Surplus accumulé

Le surplus accumulé représente les passifs du Conseil scolaire moins les actifs financiers et les actifs non-financiers. Cela représente la balance accumulée du surplus/déficit accumulé découlant des opérations du Conseil.

---

# Conseil scolaire acadien provincial

## Notes relatives aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2011

---

### 1. Conventions comptables (suite)

#### Actifs non-financiers

Les actifs corporels ont une vie utile qui s'étend plus loin que la période de comptabilité, sont maintenus pour l'approvisionnement de biens et services et ne sont pas vendus dans les opérations ordinaires du Conseil. Les actifs corporels sont inscrits au coût historique net (ou au coût estimé lorsque les coûts actuels ne sont pas connus) et comprennent tous les coûts attribuables directement aux acquisitions, constructions, développements et installations des actifs corporels, moins l'intérêt. Les actifs corporels comprennent les terrains, les édifices, l'équipement informatique et logiciels et les véhicules. Les actifs corporels ne comprennent pas les objets intangibles ou les actifs acquis par titres. Il est à noter que les édifices et les autobus financés par la Province de la Nouvelle-Écosse et transférés aux conseils scolaires sont comptabilisés dans les états financiers de la Province, et non pas dans ceux des conseils scolaires.

Les immobilisations financées par le Conseil qui rencontrent les seuils conformément au «Nova Scotia's Tangible Capital Assets Accounting Policy» sont comptabilisées comme additions. Les seuils et taux d'amortissement utilisant la méthode de l'amortissement décroissant et conformément à cette politique sont:

Édifices	250 000 \$	5%
Améliorations foncières	250 000 \$	5%
Ordinateurs	25 000 \$	50%
Automobiles	15 000 \$	35%
Équipement	50 000 \$	20%
Logiciels	250 000 \$	50%

Les frais payés d'avance sont les déboursements comptants pour les biens ou services, sauf les actifs capitaux tangibles et les inventaires d'approvisionnements, dont tout ou une partie fournira des bénéfices économiques dans une ou plusieurs périodes futures. Le montant payé d'avance est reconnu comme une dépense dans l'année où les biens ou services sont utilisés ou épuisés.

---

### 2. Endettement bancaire

Le Conseil scolaire acadien provincial, conformément à la loi scolaire, a une ligne de crédit autorisée de 431 000 \$, en date du 1<sup>er</sup> avril 2010, avec la Banque de Montréal. En date du 31 mars 2011, cette ligne de crédit n'était pas utilisée.

---

### 3. Chiffres comparatifs

Certains des chiffres comparatifs de 2010 ont été reclassés afin de se conformer à la présentation des états financiers adoptée pour 2011.

---

## Conseil scolaire acadien provincial

### Notes relatives aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2011

---

#### 4. Avantages postérieurs à l'emploi

Les ententes CUPE et NSGEU et les conditions d'emploi des non-syndiqués fournissent les avantages postérieurs à l'emploi suivants :

CUPE – Employé avant le 1<sup>er</sup> septembre 2003 et membre du plan de pension  
moins de 55 ans – 50% des jours de maladie jusqu'à un maximum de 50% des jours de maladie gelés (jusqu'à un maximum de 70 jours)

55 à 60 ans – 75 % des jours de maladie jusqu'à un maximum de 75% des jours de maladie gelés (jusqu'à un maximum de 105 jours)

CUPE – Employé avant le 1<sup>er</sup> septembre 2003 et pas membre du plan de pension  
moins de 55 ans – 50% des jours de maladie jusqu'à un maximum de 70 jours  
55 à 60 ans – 75 % des jours de maladie jusqu'à un maximum de 105 jours

NSGEU – Employé avant le 1<sup>er</sup> septembre 2003 et membre du plan de pension  
moins de 60 ans – 50% des jours de maladie jusqu'à un maximum de 50% des jours de maladie gelés (jusqu'à un maximum de 70 jours)

NSGEU – Employé avant le 1<sup>er</sup> septembre 2003 et pas membre du plan de pension  
moins de 60 ans – 50% des jours de maladie jusqu'à un maximum de 70 jours

Non-syndiqués – Ayant complété un minimum de cinq ans de service  
moins de 60 ans – 50% des jours de maladie jusqu'à un maximum de 70 jours (jusqu'à un maximum de 140 jours si embauché avant 2002).

Le système de RH/Paie permet le calcul continu de ces avantages postérieurs à l'emploi basés sur les taux actuellement en vigueur.

Le montant total accumulé en date du 31 mars 2011 est 394 132 \$ (368 279 \$ en date du 31 mars 2010). Aucune évaluation actuarielle n'a été exécutée et ce montant a été calculé sous l'hypothèse que tous les jours de maladie seront payés aux valeurs actuellement en vigueur.

---

#### 5. Réserve de prévoyance

Le Nova Scotia School Insurance Exchange offre à tous les abonnés une couverture pour les biens, la responsabilité, les erreurs et les omissions dans le cas de réclamations ne dépassant pas la limite auto assurée par réclamation pour un total annuel par police. Le Conseil scolaire a cotisé un montant de 144 882\$ (151 332 \$ en date du 31 mars 2010) pour l'année et aucune autre cotisation pour les réclamations relatives à la responsabilité n'est prévue au 31 mars 2011. Le Nova Scotia School Insurance Exchange respecte actuellement le test minimal de capital établi par le surintendant des assurances de la Nouvelle-Écosse.

---

#### 6. Fonds générés par les écoles

En date du 31 mars 2011, les écoles du Conseil avaient en caisse un montant de 1 034 208 \$ (871 924 \$ en date du 31 mars 2010) généré par les écoles pour, entre autres, les activités du Conseil des étudiants, les activités sportives, les activités de la cafétéria, les activités de la cantine et les voyages de fin d'année. Les revenus générés par les écoles sont reconnus quand les fonds sont reçus. Les dépenses générées par les écoles sont reconnues à mesure que les fonds sont dépensés. Le détail des fonds générés par les écoles se présente comme suit:

## Conseil scolaire acadien provincial

### Notes relatives aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2011

#### 6. Fonds générés par les écoles (suite)

	le 31 mars 2010	Redressement	Le 31 mars solde d'ouverture	Additions	Déboursés	le 31 mars 2011
Centre scolaire Étoile de l'Acadie	3 740 \$	(153) \$	3 587 \$	59 564 \$	56 066 \$	7 085 \$
École acadienne de Pomquet	15 701	-	15 701	64 740	56 527	23 914
École acadienne de Truro	9 055	66	9 121	102 278	81 507	29 892
École Beaubassin	21 443	-	21 443	107 971	105 723	23 691
École Beau-Port	52 506	-	52 506	114 680	103 290	63 896
École Belleville	30 763	-	30 763	95 343	98 873	27 233
École Bois-Joli	52 242	(1)	52 241	61 823	59 787	54 277
École de la Rive-Sud	8 089	-	8 089	46 612	41 057	13 644
École du Carrefour	75 639	(30)	75 609	141 603	167 512	49 700
École Jean-Marie-Gay	17 176	-	17 176	78 013	66 558	28 631
École Joseph-Dugas	9 183	50	9 233	93 155	89 870	12 518
École NDA	123 826	(50)	123 776	228 094	216 359	135 511
École Pubnico-Ouest	40 687	-	40 687	148 261	121 014	67 934
École Rose-des-Vents	37 823	(564)	37 259	53 177	54 406	36 030
École Saint-Albert	47 092	-	47 092	39 273	34 298	52 067
École secondaire de Clare	170 379	-	170 379	196 187	172 872	193 694
École secondaire du Sommet	-	-	-	37 908	28 945	8 963
École secondaire de Par-en-Bas	101 475	-	101 475	282 588	256 191	127 872
École Stella-Maris	37 246	(3)	37 243	91 899	74 780	54 362
École Wedgeport	17 859	-	17 859	79 368	73 933	23 294
	<u>871 924 \$</u>	<u>(685) \$</u>	<u>871 239 \$</u>	<u>2 122 537 \$</u>	<u>1 959 568 \$</u>	<u>1 034 208 \$</u>